

COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 30 juillet 2020 à 19 H 30

Compte-rendu de séance n° 5

L'an deux mille vingt, le 30 juillet, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr ARGENTI Alexis, le Maire.

Date de convocation le 27 juillet 2020,

Etaient présents :

Mr ARGENTI Alexis – Mme BALDINI Murielle – Mme NEDELEC-CORSO Scylia – Mr DELBAUVE Robert – Mr BARRIERE Joël – Mr GUILLEMETTE Thierry

Etait absente excusée : Mme MIRONNEAU Nathalie (pouvoir à Mr ARGENTI Alexis)

Désignation du secrétaire de séance

Mr Thierry GUILLEMETTE est désigné comme Secrétaire de Séance

L'ordre du jour est ensuite abordé.

1 – Validation du compte-rendu de séance n° 04 du 10/07/2020 :

Le compte-rendu du 10 juillet 2020 est adopté à l'UNANIMITE .

Monsieur le Maire demande aux conseillers présents de bien vouloir signer le compte-rendu.

2 – Demande bail commercial concernant la réouverture du restaurant le Vieux Moulin :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la société SOLBANI-BONILLO-BEGAULT-FAUVILLE est intéressée par la reprise de l'auberge du Vieux Moulin.

Conditions suspensives à cette demande :

- Obtention par le repreneur d'être en possession d'un permis d'exploiter
- Gratuité du loyer les trois premiers mois. Rappel du loyer mensuel fixé en CM du 1^{er} juillet 2020 de 750.00 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ADOPTE cette proposition à l'UNANIMITE

3 – Questions diverses :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de l'adhésion à la Fondation du Patrimoine. Le coût annuel des cotisations est de 55,00 €.

Il informe également de la mise en place d'un arrêté municipal obligeant les propriétaires de chiens à les tenir en laisse.

La séance est levée à 20 h 20

